

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 17/03/17	Dossier complet le : 17/03/17	N° d'enregistrement : F09317P0081

1. Intitulé du projet

Travaux d'extension du réseau collectif d'assainissement au quartier de Gimeaux (commune d'Arles)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'agglomération Arles Crau Carmargue Montagnette

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

VULPIAN Claude / Président

RCS / SIRET

241 300 417 000 86

Forme juridique

Collectivité

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
38	Tranche ferme : environ 1960 m de tranchée pour enfouir un réseau eaux usées gravitaire de 1517 m de ø200 et 1 de 83 m de ø250 et en refoulement de 680 m de ø110 et de 380 m de ø140 soit 2760 m de réseau EU. Création 2 postes de refoulement. Tranche optionnelle : 1337 m de réseaux gravitaire en ø200 et 1010 m de réseaux en refoulement en ø90 soit 2347 m à enfouir dans une tranchée d'environ 2117 m. TF+TO : 5107m de réseaux d'assainissement dans 4077 m de tranchée sous voirie. Création 1 poste de refoulement

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est caractérisé par des travaux d'extension des réseaux d'assainissement des eaux usées, de renouvellement des réseaux d'eau potable et de mise en place de fourreaux de fibre optique. Ces travaux sont situés au sud ouest d'Arles, au niveau du quartier Gimeaux.

Le projet comprend 2 tranches (ferme et optionnelle).

La tranche ferme projetée de créer 1700 ml de réseaux d'eaux usées en gravitaire et 1060 ml de réseaux d'eaux usées en refoulement soit 2760 ml de réseaux. Ces réseaux seront à enfouir sous voirie sur environ 1960 ml.

Création de deux postes de refoulement

La tranche optionnelle projetée de créer 1337 ml de réseaux eau usées en gravitaire et 1010 ml de réseaux eaux usées en refoulement soit 2347 ml de réseaux. Ces réseaux seront à enfouir sous voirie sur environ 2117 ml.

Au total le projet (TF+TC) projetée de créer un linéaire de 5107 ml de réseaux d'eaux usées qui seront enfouis dans un linéaire de tranchée de 4077 m environ. L'ensemble de ces tranchées sera réalisé sous voirie.

Création d'un poste de refoulement

Cf annexe n°7

4.2 Objectifs du projet

Ce secteur n'est actuellement pas desservi par un réseau d'eaux usées collectif. L'assainissement des habitations et activités présentes dans ce quartier se fait en Assainissement Non collectif (ANC) dont la grande majorité est non conforme pouvant entraîner une altération du milieu.

Cette extension permettra de supprimer ces ANC et collecter l'ensemble des effluents de ce secteur.

Par ailleurs, l'ouverture de tranchées permettra de poser des fourreaux pour la fibre optique et de renouveler 600 ml de réseaux d'eau potable fuyards en tranche ferme et 150 ml en tranche optionnelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux:

En raison de la remontée de la nappe en période d'irrigation des cultures, les travaux en tranchée devront impérativement être réalisés sur le créneau :

- TRANCHE FERME : 23 octobre 2017 – 30 mars 2018
- TRANCHE OPTIONNELLE : 3 décembre 2018 – 1er mars 2019

Ces travaux consistent dans un premier temps à terrasser la tranchée sous voirie puis pose des réseaux et remblayer la tranchée. Création des 3 postes de refoulement (tranche ferme et optionnelle).

CF annexe n°7

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sans objet : Réseau d'eaux usées.

Les postes de refoulement seront télésurveillés et ne disposent pas de trop plein.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

Les postes ne sont pas équipés de déversoirs. Il n'est pas prévu de rejets dans le milieu naturel

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tranche ferme : environ 1890 m de tranchée pour enfouir un réseau eaux usées gravitaire 1517 m de ø200 et 183 m de ø250 et en refoulement 680 m de ø110 et 380 m de ø140 soit 2760 m de réseau EU.	
Tranche conditionnelle : 1337 m de réseaux gravitaire en ø200 et 1010 m de réseaux en refoulement en ø90 soit 2 347 m à enfouir dans une tranchée d'environ 2070 m.	
TF+TC : 5107m de réseaux d'assainissement dans 4077 m de tranchée sous voirie.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune: ville d'Arles
 Adresse:
 Tranche ferme :
 - Chemin des Avergues
 - Route de la Croix de Cazeneuve Centre
 - Route de la Croix de Cazeneuve Nord
 - Route de Séverin Est
 Tranche conditionnelle:
 - Quartier des Ecoles - Route de Gimeaux
 - Route de la Croix de Cazeneuve Sud

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 4 3 ° 4 0 ' 4 3 " 8 10 Lat. 0 4 ° 3 5 ' 5 1 " 540

Point d'arrivée : Long. 4 3 ° 4 0 ' 2 0 " 250 Lat. 0 4 ° 3 5 ' 0 4 " 2 10

Communes traversées :

Une seule commune traversée: Arles

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty box for project description and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Identifiant national : 930012415 CAMARGUE FLUVIO-LACUSTRE ET LAGUNO-MARINE Zone continentale de type 2 La tranche ferme ne s'inscrit pas dans les limites de cette ZNIEFF. La tranche optionnelle s'inscrit dans les limites de cette ZNIEFF. Cf carto Jointe annexe 7
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune d'Arles
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en limite du parc régional de Camargue (cf annexe n°7)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement du Département des Bouches-du-Rhône (13) - 2016 La zone d'étude est hors champ d'action du PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide RAMSAR Camargue FR720006 La tranche ferme ne s'inscrit pas dans les limites de cette zone humide. La tranche optionnelle s'inscrit dans les limites de cette zone humide. (cf annexe n°7)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par arrêté préfectoral du 3 février 2015, le Préfet des Bouches-du-Rhône a approuvé le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) sur la commune d'Arles. L'ensemble du projet est en zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit Camargue La quasi totalité du projet est en site inscrit (cf annexe n°7)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive oiseaux Camargue FR9310019 Directive habitat Camargue FR9301592 La tranche ferme ne s'inscrit pas dans les limites de ces sites Natura 2000 (éloigné de 475 m). (cf annexe n°7) La tranche optionnelle s'inscrit dans les limites de ces sites Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux se déroulent en période de nappe basse (hors période d'irrigation et de fonctionnement des canaux). L'assèchement des fouilles sera réalisé par une pompe à câble de 20 m ³ /h environ avec un fonctionnement discontinu en fonction de la présence d'eau. Le pompage de ces eaux sera renvoyé dans le réseau pluvial ou le milieu naturel (roubines, fossés bordant les voiries) avec décantation préalable dans un bac adapté. CF annexe 7. En phase d'exploitation, aucune incidence.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages devant être réalisés à sec, la phase chantier nécessitera un pompage localisé. Pas de modification des masses d'eau souterraine. En phase d'exploitation, aucune incidence.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux extraits des tranchées ne pourront pas être réutilisés. Environ 16 000 m ³ de matériaux seront évacués et remplacés par des matériaux d'apport. Le bilan en terme de matériaux sera neutre. Ils seront envoyés en centre de traitement agréé ou dans un lieu de stockage soumis à l'approbation du Maître d'œuvre et du Maître d'Ouvrage selon la réglementation en vigueur
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ne pouvant réutiliser les matériaux extraits, le remblaiement des tranchées se fera avec des matériaux d'apport de carrières calibrés. Aucune incidence en phase d'exploitation
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pose de ces réseaux se fait uniquement et strictement sous voirie. Les postes de refoulement seront implantés sur des délaissés de voirie (cf photos en annexe 7).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. La pose de ces réseaux se fait uniquement et strictement sous voirie. Les postes de refoulement seront implantés sur des délaissés de voirie (cf photos en annexe 7).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. La pose de ces réseaux se fait uniquement et strictement sous voirie. Les postes de refoulement seront implantés sur des délaissés de voirie (cf photos en annexe 7).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. La pose de ces réseaux se fait uniquement et strictement sous voirie. Les postes de refoulement seront implantés sur des délaissés de voirie (cf photos en annexe 7).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble de la zone d'étude est en zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, la circulation des riverains sera perturbée (cf annexe n°7). Aucune incidence en phase d'exploitation
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux va engendrer une élévation de l'ambiance sonore du secteur. Aucune incidence en phase d'exploitation

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, l'utilisation de matériel de compactage engendrera des vibrations (cf annexe n°7). Aucune incidence en phase d'exploitation
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux se feront en période diurne Aucune incidence en phase d'exploitation
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, l'envol de poussières sera probable Aucune incidence en phase d'exploitation
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, l'assèchement des fouilles va engendrer des rejets d'eaux de fouille dans le réseau pluvial ou le milieu naturel. Aucune incidence en phase d'exploitation
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, Inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La non réutilisation de déblais va engendrer environ 16 000 m3 de matériaux inertes.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

CF annexe 7

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à assainir un secteur dont les assainissements autonomes sont non conformes et sources potentielles de pollution.

Le projet se positionne uniquement sur des voiries, aucun compartiment du milieu naturel n'est impacté.

Des mesures sont prises pour réduire les nuisances ponctuelles produites lors de la phase chantier.

L'assainissement des tranchées sera réalisé avec une pompe à câble de 20 m³/h fonctionnant de manière discontinue.

Aucune incidence n'est attendue en phase d'exploitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
Annexe 7	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Arbo

le,

15 mars 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

